

SÉANCE D'INFORMATION

Exigences environnementales de Rexforêt

Saison 2020-2021

Entrepreneurs FORESTIERS

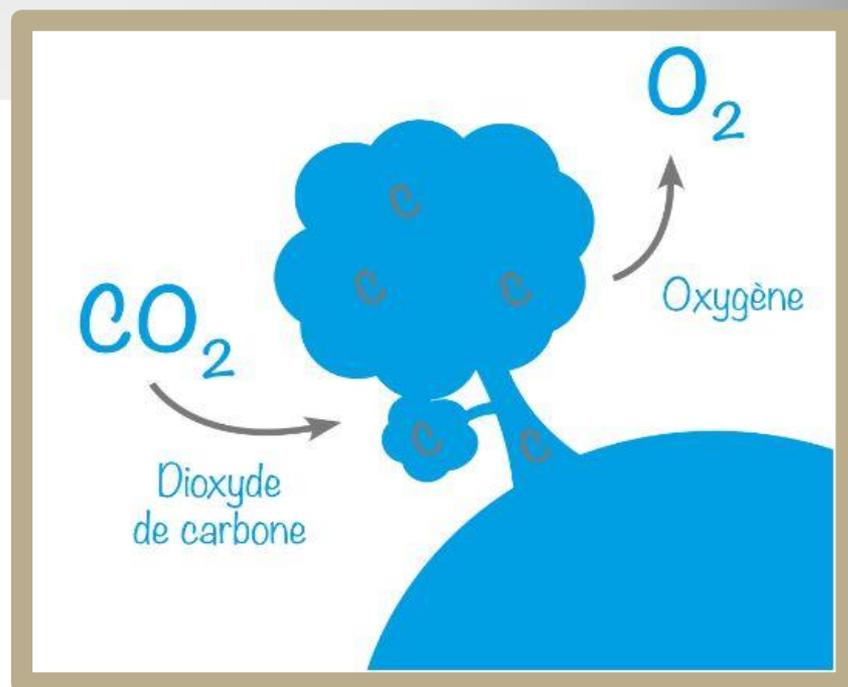
Sous certificat ISO 14001 de Rexforêt

Certifiés ISO 14001

Certifiés CEAF



REXFORÊT



Exigences Rexforêt

- Prendre connaissance des exigences contractuelles et environnementales (annexe 8)

Certifiés ISO 14001 ou CEAF

L'entreprise doit **fournir à REXFORÊT**

une copie à jour de son

certificat ISO ou CEAF

ou une attestation

indiquant qu'elle est en voie d'obtenir cette certification

Entrepreneur sous certificat ISO 14001 de Rexforêt



Être sous le certificat de Rexforêt est un privilège.
Il y a cependant **des conditions à respecter**. Rexforêt
n'a aucune obligation d'accepter un entrepreneur qui
risque de mettre cette certification en péril.

Séances d'information

- **Transmettre les présentations** de REXFORÊT concernant les exigences environnementales.
- **Transmettre à ses employés les informations** qui pourraient lui être exigées (Avant début des travaux et en cours de saison)
- **Faire parvenir à Rexforêt les preuves de présence** (contenu, noms et signature de ses employés) **Avant le début des travaux** ainsi que de tout ceux qui sont engagé en cours de saison.

Une copie vierge du registre de présence de Rexforêt est disponible sur le microsite.

Politique environnementale

L'entreprise doit informer ses employés de l'existence des politiques environnementales de Rexforêt et du ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP).



Conformité légale • Amélioration continue • Prévention de la pollution



Aspects environnementaux significatifs (AES)

**Chaque activité en forêt peut causer
un impact sur l'environnement (AES)**



**Les travailleurs forestiers doivent
connaître les risques environnementaux
associés à leur métier, ainsi que les
précautions à prendre
pour les minimiser**

Aspects environnementaux significatifs

VOIRIE FORESTIÈRE

PONTS ET TRAVERSES DE COURS D'EAU :

- Érosion des berges du cours d'eau
- Apport de sédiments
- Modification de l'habitat du poisson
- Obstruction du passage du poisson



Aspects environnementaux significatifs

VOIRIE FORESTIÈRE



CONSTRUCTION ET RÉFECTION DE CHEMIN:

- Modification du drainage naturel
- Perte de superficie productive
- Obstruction du passage du poisson

ENTRETIEN DE CHEMIN (été/hiver) :

- Apport de sédiments
- Modification du drainage naturel
- Perte de superficie productive
- Obstruction du passage du poisson



Aspects environnementaux significatifs

Préparation de site

- Perturbation du sol
- Modification du drainage naturel
- Perte de superficie forestière productive



Aspects environnementaux significatifs

Activités générales

UTILISATION DE MACHINERIE:

- Déversement de produits pétroliers



TOUTES ACTIVITÉS:

- Déclenchement de feu de cause humaine



Aspects environnementaux significatifs

Activités générales

UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS:

- Déversement de produits pétroliers



TOUTES ACTIVITÉS:

- Non-respect des ententes ou mesures d'harmonisation



Aspects environnementaux significatifs

Activités générales

CAMP :

- Contamination du site
- Production d'eaux usées
- Production de déchets dangereux
- Explosion et incendie (propane)
- Déversement de produits dangereux



SIMULATIONS

- ISO 14001:

Tenir ses simulations d'urgence environnementale. Sur demande, fournir à **REXFORÊT**, la preuve de réalisation de simulation.

- CEAF et SOUS certificat ISO de REXFORÊT:

Participer aux simulations en mesure d'urgence réalisées par **REXFORÊT**.

- Rexforêt produit le rapport et en fait le suivi.



Incidents environnementaux

Ex: déversement, feu, passage dans un cours d'eau...

- CEAF et ISO 14001

Rapporter tout incident environnemental aux organismes concernés (MELCC, SOPFEU, MFFP...)



Si dérogation au RADF, transmettre
votre plan d'action à Rexforêt

En cas de feu ou
d'incident majeur

INFORMER
rapidement Rexforêt
au : **(418)-275-5790**

ou
par fiche de signalement

Incidents environnementaux

(Déversement, feu, passage dans un ruisseau...)

Sous Certification ISO de REXFORÊT

Aviser REXFORÊT dans les plus brefs délais



Aviser Rexforêt
au : **(418) 275-5790**
dans les plus brefs délais

Gestion des déversements

Sous Certification ISO de REXFORÊT

Dans le cas d'un déversement, Rexforêt fait la déclaration au MDDELCC

Informations à transmettre:

- Lieu du déversement (coordonnée GPS avec la projection) ;
- Matière en cause et quantité estimée,
- Type de véhicule/équipement et cause ;
- Type de sol;
- Y a-t-il un endroit sensible touché (fossé, rivière, etc.) ;
- Ce qui a été fait pour contenir et ramasser le déversement ;
- Disposition des matières dangereuses suite au déversement.

L'entreprise doit gérer les matières contaminées produites conformément aux lois et règlements

Gestion des déversements



**Colmater la fuite
Confiner le déversement**

Nettoyer / Récupérer

Récupérer le matériel contaminé
dans des contenants étanches
(avec couvercle)

ISO/CEAF
Rapporter au
MDDELCC / Informer
Rexforêt



Sous certification
ISO de REXFORÊT
Téléphoner rapidement
à Rexforêt
(le même jour)

Plan de mesures d'urgence (PMU)

■ TOUS

Le PMU doit couvrir au minimum les **déversements** et les **feux** (bâtiment, équipement et forêt). Doit prévoir une communication avec Rexforêt en cas d'urgence

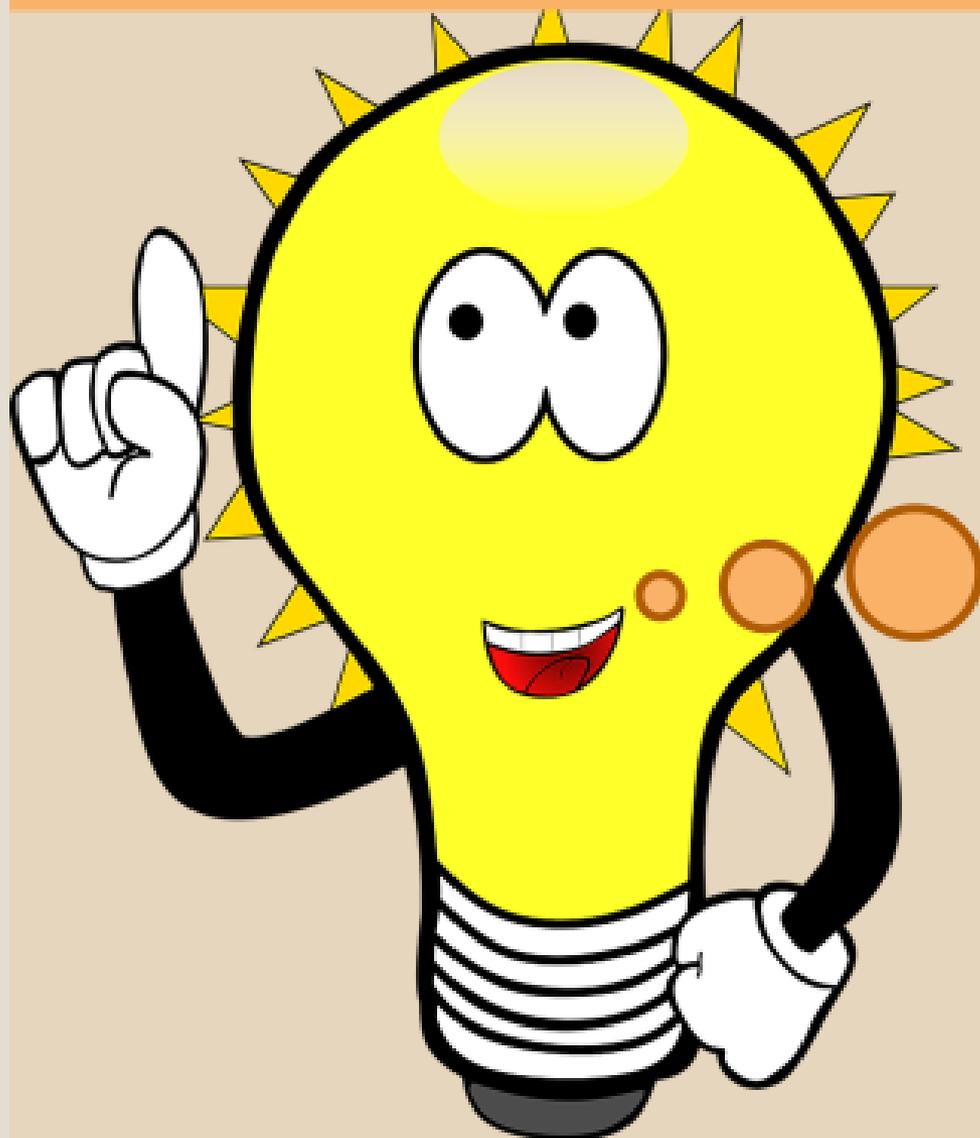
Numéro tél. de
Rexforêt
dans PMU:
(418-275-5790)

■ Sous le certificat de Rexforêt :

- Utiliser le **PMU-feu et déversement** fourni sur le site d'appels d'offres de Rexforêt (SOARXF)
- Compléter avec votre **PMU-blessés** (personnes ressources, numéro de téléphone, ambulance, etc...).



Plan de mesures d'urgence (PMU)



Assurez-vous
d'ajouter à votre
PMU les **numéros
d'urgence
correspondant à
la région**
où les travaux ont
lieu

Captation du carbone

Environ 116 millions d'arbres reboisés
par les entrepreneurs de Rexforêt en 2019-2020

divisé par 2 =

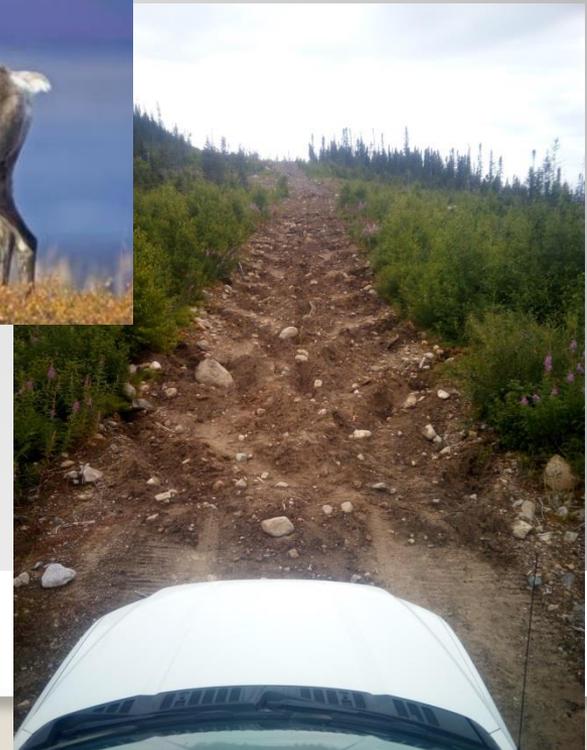
Compensation pour les émissions de carbone de
58 millions voitures pendant un mois



Pérennité des ressources

Exemple d'effet bénéfique des activités d'aménagement

Fermeture de chemin pour la protection du Caribou



Trousse d'absorbant en cas de déversement

Localisation de la trousse:

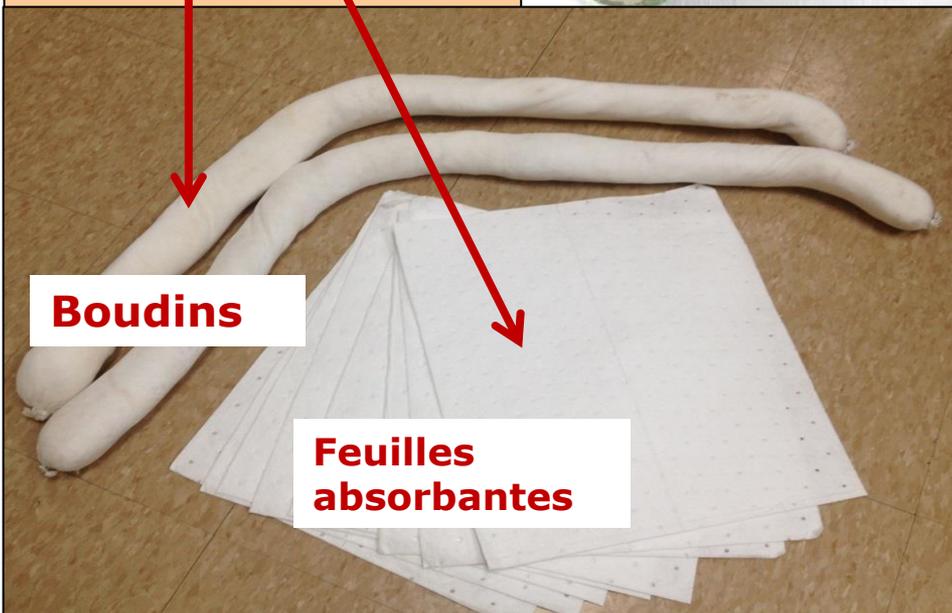
- **Atelier mécanique / camion de service**
- **Camion-citerne**
- **Camionnette avec réservoir**
- **Engin forestier**
- **Activités sans engin forestier : Une trousse par chantier (ex : débroussaillage, martelage, inventaire, reboisement sans l'utilisation d'une débusqueuse)**



Description de la trousse

Au minimum :

Ces 3 Items doivent être présents



Cette trousse doit être adaptée au type et au volume de contaminant présent

Gérer les risques environnementaux

Saviez-vous que...

- **1 litre d'huile à moteur utilisé:**
 - **Pollue** 1 million de litres d'eau (28 piscines).
 - Crée une **nappe visible** d'hydrocarbure **sur l'eau**, qui couvre **3/4 d'ha**.
 - **Contamine** 1 m³ de sol, en y éliminant toute activité biologique.
- **1 goutte d'hydrocarbure** dans un bain transmettra une odeur et un goût détectable par une personne ordinaire.
- **1 boyau hydraulique brisé** sur une abatteuse type peut facilement déverser entre **2 et 5 litres à la seconde**.



Préparation de site, voirie, etc.. (Utilisateurs de réservoirs pétroliers)

- Voir présentation complète sur le site d'appels d'offres de Rexforêt (SOARXF)



RÉSERVOIRS ET TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES 2020-2021



Gestion des équipements pétroliers

DIESEL

- Les équipements pétroliers de plus de 450 litres **de diesel** doivent être conformes à la réglementation en vigueur. Seuls, sont acceptés les réservoirs suivants :

- Réservoir **UN**
- Réservoir **ULC C 142.13**
(SU non obligatoire)



Gestion des équipements pétroliers

ESSENCE

- Les réservoirs **d'essence** doivent être conformes à l'une des normes suivantes :
 - CSA B376,
 - NFPA 30,
 - ULC/ORD-C142.13-1997
 - UN



Aucun réservoir artisanal n'est accepté pour le transport d'essence, peu importe la grosseur

Gestion des équipements pétroliers

- 60 m. cours d'eau
- Stable et de niveau
- Extincteur 40 BC à proximité
- Trousse déversement
- Pompe cadenassée ou non utilisable si sans surveillance
- Protégé contre les chocs (structure ou butoirs)

Réservoirs au sol



Préparation de site, voirie, etc.. (Utilisateurs de réservoirs pétroliers)

- Voir présentation complète sur le microsite de Rexforêt

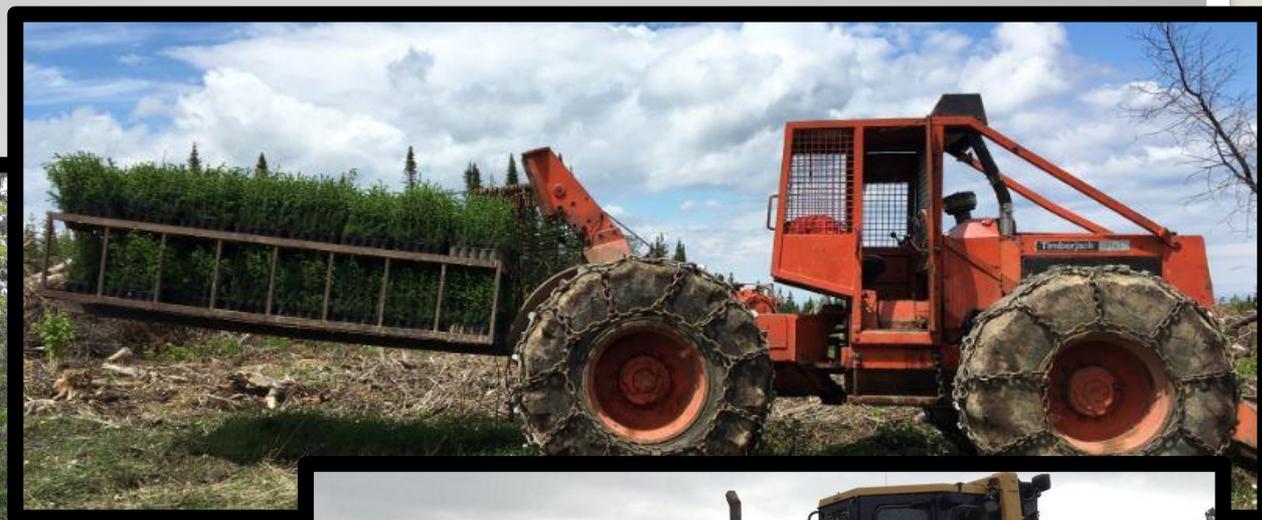


RÉSERVOIRS ET TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES 2020-2021



Vérification environnementale de la machinerie ou de camion de service

Entreprises sous certification
REXFORÊT



Vérification machineries et camion de service

ISO 14001 et CEAF:

L'entreprise doit procéder à la vérification des machines et des camions de service.

Matières dangereuses résiduelles (MDR) et sols contaminés

ISO & CEAF :

Conserver les preuves
de disposition de MDR
(à fournir sur demande)

Sous le certificat de REXFORÊT:

Conserver et fournir à
REXFORÊT les
preuves de disposition
de ces matières.



Preuves annuelles de disposition des Matières dangereuses résiduelles (MDR) et des sols contaminés

- Si vous disposez chez une autre entreprise (BGA, garage, etc.), il est de votre responsabilité de vous assurer que ceux-ci disposent de façon conforme vos MDR (récupérateur agréé, membre de la SOGHU ou Go Eco).



Instructions, consignes ou directives opérationnelles en matière d'environnement

Se conformer à toutes instructions, consignes ou directives de **REXFORÊT** en matière d'environnement, ainsi qu'aux devis, prescriptions etc...

Environnement	INT	Oui	Non	N/A	Délai
Lieux propres : pas de trace de mat. dangereuses au sol, déchets domestiques, déchets graisseux, etc.	R,SGE				Immédiat
Respect des exigences légales et autres (RADF, consigne et autres exigences)	R,SGE				Immédiat
Disposition des MDR et déchets de façon appropriée sur le chantier	R,SGE				7 jours
Trousse de déversement complète	SGE				7 jours
Formation des travailleurs sur les risques reliés à leur travail en SST et environnement.	SGE				7 jours
Présence d'un « Plan des Mesures d'Urgence » (PMU feu et déversement)	R,SGE				7 jours
Si applicable, respect du code de couleur (ruban et peinture) et connaissance de la signification	SGE				Immédiat
Est-ce que les causes et directives d'arrêt des travaux sont connues ?	SGE				Immédiat
Les directives opérationnelles sont-elles connues (devis) ?	R,SGE				Immédiat
Les réservoirs pétroliers sont-ils conformes?	R				7 jours
Connaissance des caractéristiques à signaler avec l'aide de la fiche de signalement du MFFP ?	SGE				N/A

Accompagner REXFORÊT
lors des vérifications
environnementales



Pour les entreprises sous certification de Rexforêt

Assurez-vous que vos fournisseurs en forêt connaissent et respectent les exigences environnementales en vigueur.



Audits

**Participer aux audits environnementaux
du MFFP, de REXFORÊT
ou à tous autres types d'audits
auxquels Rexforêt peut être associé
(audits d'aménagement forestier durable FSC, SFI).**



Gestion des Non-conformités

ISO & CEAF:

Assurer le suivi d'un avis de non-conformité qui pourrait être émis par REXFORÊT et Fournir, sur demande, le plan d'action correctif et les preuves de sa fermeture

Sous le certificat de REXFORÊT:

Participer avec REXFORÊT à la mise en place et au suivi d'actions correctives

Mesures d'harmonisation

- S'assurer de prendre connaissance des différentes mesures d'harmonisations convenues par les U.G avec les SÉPAQ, ZEC et pourvoyeurs afin d'assurer le respects des dites mesures et qui sont inscrites dans les prescriptions sylvicoles.
- Informer votre personnel terrain sur l'importance du respect des mesures d'harmonisation;
- De conserver en tout temps une trace des communications (lettre ou courriel) s'il y a lieu pour démontrer le respect de la mesure;
- Informer Rexforêt de toutes problématiques rencontrées dans l'application des mesures.

Fiche de Signalement

Sous certificat Rexforêt

Transmettre l'information
verbalement à Rexforêt dans
les plus brefs délais.

Parlez-en au chargé de projet
ou au superviseur de Rexforêt.

Ministère des Forêts,
de la Faune
et des Parcs
Québec

Fiche de signalement

Observateur : _____ Date (détection) : _____
Organisme : _____ Région : _____
(si autre que MFFP)

Motif : **Veillez cocher la case qui correspond à votre motif**

<input type="checkbox"/> Activités illicites (activités réalisées par le public)	<input type="checkbox"/> CSEN - infrastructures routières forestières
<input type="checkbox"/> Braconnage (contacter SOS Braconnage immédiatement)	<input type="checkbox"/> CSEN - autres (préciser à la section Description)
<input type="checkbox"/> Cueillette d'espèces végétales protégées	<input type="checkbox"/> Gestion contractuelle/Suivis et contrôles
<input type="checkbox"/> Culture illicite (cèdres à haies, sapin de Noël, etc.)	<input type="checkbox"/> Commentaires et/ou suggestions d'un employé (section Commentaires)
<input type="checkbox"/> Culture illicite (cannabis ou autre)	<input type="checkbox"/> Commentaires et/ou suggestions d'un fournisseur (section Commentaires)
<input type="checkbox"/> Dépotoir illégal	<input type="checkbox"/> Demande d'information externe (nom du demandeur section Description)
<input type="checkbox"/> Non-respect mes. prév.-SOPFEU (accès, feu à ciel ouvert)	<input type="checkbox"/> Déversement de produits pétroliers par un fournisseur ou délégataire
<input type="checkbox"/> OSD-occupation sans droit (chalet, bâtiment, barrière, etc.)	<input type="checkbox"/> Documenter une situation
<input type="checkbox"/> Récolte illégale (bois, bois de chauffage, biomasse, etc.)	<input type="checkbox"/> Non-respect du RNI/RADF
<input type="checkbox"/> Vol/vandalisme	<input type="checkbox"/> Non-respect des lois/règlements (activités du MFFP)
<input type="checkbox"/> Autre activité illicite (préciser à la section Description)	<input type="checkbox"/> Non-respect d'une procédure / instruction de travail
<input type="checkbox"/> CSEN - caractéristiques sociales et culturelles	<input type="checkbox"/> Opportunité d'amélioration (processus, instructions, formulaires, etc.)
<input type="checkbox"/> CSEN - habitats de la faune	<input type="checkbox"/> Protection des forêts (chablis ou verglas)
<input type="checkbox"/> CSEN - espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles	<input type="checkbox"/> Protection des forêts (insectes et maladies)
<input type="checkbox"/> CSEN - types forestiers rares ou anciens	<input type="checkbox"/> Phénomène de dégel du sol en période hivernale causant l'arrêt des travaux
<input type="checkbox"/> CSEN - Espèces rares ou inhabituelles	<input type="checkbox"/> Glissement de terrain.
<input type="checkbox"/> CSEN - cours d'eau et milieux humides	<input type="checkbox"/> Autre motif (préciser à la section Description)
<input type="checkbox"/> CSEN - espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles	

Sous-motif : _____ Code : _____

Description et localisation

UG/BR : _____ Coordonnées (long., lat.) : _____
Joindre photos et autres preuves, le cas échéant.
Préciser le secteur, le chantier, le chemin
d'accès, le moment de la journée (heure) ou UA : _____ Date (événement) : _____ Heure : _____
(si différente de date de détection)

Fiche de Signalement

CERTIFIÉS ISO / CEAF:

Signaler au MFFP tout élément indiqué en fonction des motifs régionaux

Utiliser la plateforme Web à l'adresse suivante :

<https://operationsregionales.mffp.gouv.qc.ca/portal/apps/MapJournal/index.html?appid=9029cd9fc25a4a3783f752df1e11518f>

- Nom d'utilisateur: SignalementMFFP
- Mot de passe: Signalement0

Ou

Pour une utilisation terrain, vous pouvez utiliser la version papier du formulaire et la transmettre aux personnes responsables du MFFP en région

**Informez Rexforêt tel que mentionné
à l'annexe 8 de votre contrat**

Éléments à signaler

- **Caractéristiques non répertoriées:**
 - Sociales et culturelles
 - Habitats fauniques
 - Espèces en péril
 - Types forestiers anciens
 - Cours d'eau et milieux humides
 - Espèces rares ou inhabituelles, espèces exotiques



Consultez la liste des motifs selon la région de votre signalement.

Listes disponibles sur le site d'appels d'offres de Rexforêt (SOARXF)

Activités illicites



Excessif



Caractéristique sociale non-répertoriée



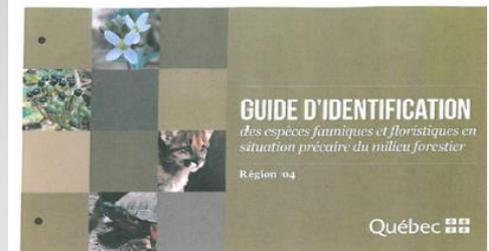
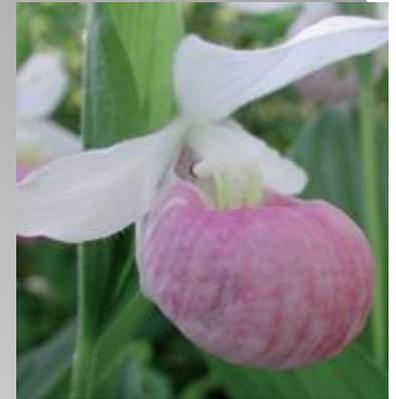
Campements



Sites de Sépulture autochtones



Espèces en péril



Le Québec compte plus d'une centaine d'espèces fongiques et floristiques en situation précaire. Ce guide vous aidera à reconnaître celles qui se trouvent en milieu forestier. Elles font partie du patrimoine naturel du Québec et constituent une richesse collective qu'il importe de préserver. Si vous avez une observation ou une activité dans le milieu forestier, n'hésitez pas à nous en faire part.

Description des icônes



Habitat

Présentation complète des espèces menacées sur le microsite Rexforêt

Vérifier l'état de votre chantier avant le début des travaux



Signaler toute anomalie

Arrêt des travaux

Exemples :

- Orniérage sévère
- Sites autochtones
- Espèces fauniques et végétales menacées
- Directive de la Sopfeu (Protocole d'entente)
- Risque de porter atteinte à des infrastructures existantes (chalet, sentier balisé, etc.)

- **Informez REXFORÊT dans les plus brefs délais et attendez les directives avant la reprise des travaux.**



Entreprise sous certification de Rexforêt avec campement

- **Aviser REXFORÊT** lors de l'utilisation d'un camp forestier (fixe ou mobile).
- **Fournir** à Rexforêt **la localisation des sites** utilisés pendant la durée des travaux.
- S'assurer de **laisser les lieux propres**, exempts de déchets, MDR, eaux usées/ eaux grises.
- **Faire la demande** au MFFP, MRC, MELCC pour l'opération de vos campements temporaires;



PROTECTION DES COURS D'EAU



Un suivi sera effectué par Rexforêt en cours de saison

Assurez-vous de protéger les cours d'eau selon la réglementation en vigueur.

Avoir une méthode adéquate de protection

Exemple : délimitation/identification des cours d'eau...

PROTECTION DES COURS D'EAU



Exemples de traverses



Lorsque nécessaire, des traverses temporaires doivent être installées (respect des lois et règlements).

Au besoin, en discuter avec le superviseur de Rexforêt



Exemples de traverses

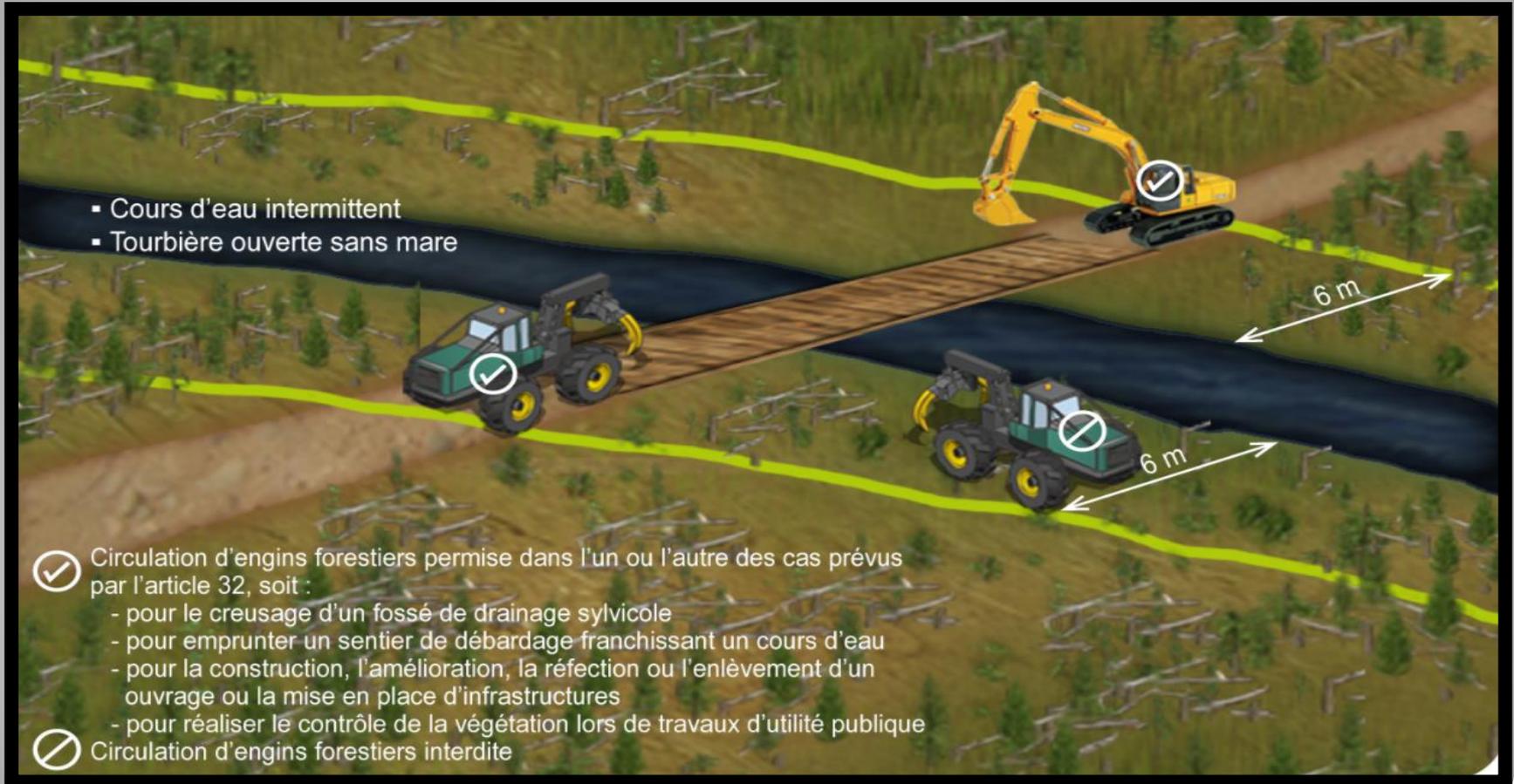
Rappel sur la PROTECTION DES COURS D'EAU



CONSÉQUENCES DE LA NON PROTECTION :

- Modification du drainage naturel
- Apport de sédiments dans le milieu aquatique (colmatage des frayères et modification de l'habitat du poisson)
- Perte de superficie productive

La bande de protection des intermittents est passée de 5m à 6m



RADF, Art. 34

Ouvrage amovible (traverse temporaire)

- L'aménagement d'un ouvrage amovible est **permis exclusivement** dans un **sentier d'abattage ou de débardage**, dans un **chemin d'hiver** ou dans un **chemin que l'on prévoit utiliser et fermer de façon permanente moins de trois ans après sa construction**.
- Cet ouvrage doit être **aménagé de manière à éviter le contact du véhicule motorisé avec le cours d'eau** tout en assurant la libre circulation de l'eau ainsi que celle du poisson si le libre passage du poisson doit être assuré





Exigences contractuelles en lien avec la SOPFEU



Aviser la SOPFEU et REXFORÊT lorsqu'un incendie de forêt ou de machinerie survient, même s'il est éteint au moment de sa découverte

- Procéder à l'**attaque initiale de l'incendie, si** cela peut être fait de façon **sécuritaire** ;

- Pour les entreprises de **reboisement** qui désirent opérer **durant les restrictions d'opération**: appliquer le **protocole d'entente avec la SOPFEU**.
 - Fournir à REXFORÊT une copie à jour signée du protocole d'entente.



En bref...

Suite à cette séance d'information:

- **Transmettre à ses employés les informations** (Avant le début des travaux et en cours de saison)
 - **Connaître et respecter** les exigences environnementales de Rexforêt et les exigences légales
- **Faire parvenir à Rexforêt les preuves de présence (contenu, noms et signature de ses employés)**
 - **Sous certificat ISO de Rexforêt:** Avant le début des travaux et en cours de saison.
 - **ISO/CEAF:** Sur demande

Documents de formation et copie vierge du registre de présence disponibles sur le site d'appels d'offres de Rexforêt (SOARXF)



Questions, commentaires?